Image not found or type unknown

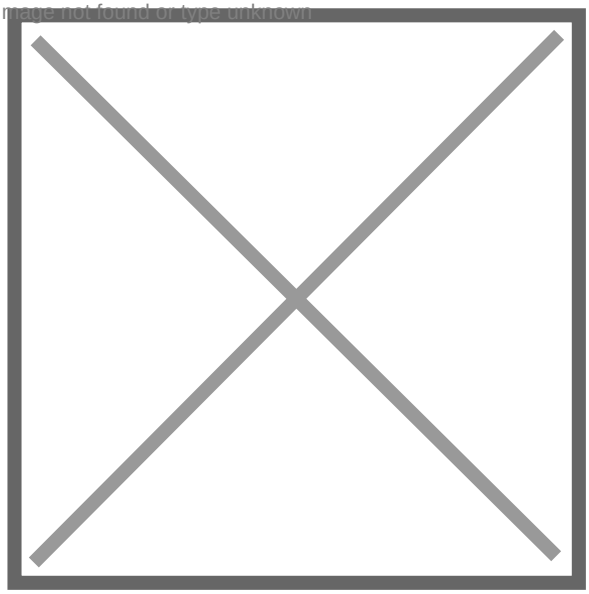

Démarches pour annuler une reconnaissance

Par **Néphy45**, le **21/10/2010** à **15:27**

Bonjour,

Voilà il y a 6 mois, mon compagnon a reconnu ma fille âgée maintenant de 2 ans. (le géniteur ne voulant pas assumer sa propre fille)
Hélas à présent le sachant infidèle et restant avec moi uniquement pour ne pas "perdre" la petite, je veux me séparer de lui.

La crainte que j'ai est qu'il engage une attaque contre moi afin d'en avoir la garde, c'est pourquoi je veux annuler la reconnaissance qu'il a faite 6 mois auparavant, pour que moi et ma fille puissions vivre sans crainte.

Pouvez vous m'indiquer les démarches à suivre ?

Par **mimi493**, le **21/10/2010** à **15:32**

Voilà, c'est ça de faire reconnaitre son enfant mensongèrement par un homme qu'on connait si peu, qui n'est même pas le mari.

Maintenant, vous allez devoir faire la procédure lourde avec avocat obligatoire de contestation de filiation.
Donc vous devez commencer par aller voir un avocat pour entamer la procédure.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés